

Sujet : Re: saisine CSRPN demande onagre 2021-00508-011-001

De : secretariat-CSRPN-Bretagne (Secrétariat du CSRPN de Bretagne) - DREAL Bretagne/SPN/BGP emis par NOULIN Alice (Chef de division) - DREAL Bretagne/SPN/BGP <secretariat-csrpn-bretagne.bgp.spn.dreal-bretagne@developpement-durable.gouv.fr>

Date : 07/09/2021 18:02

Pour : LAVIGNE Maryse - DDTM 29/SEB/UNF <maryse.lavigne@finistere.gouv.fr>, secretariat-CSRPN-Bretagne (Secrétariat du CSRPN de Bretagne) - DREAL Bretagne/SPN/BGP <secretariat-csrpn-bretagne.bgp.spn.dreal-bretagne@developpement-durable.gouv.fr>

Bonjour,

je vous informe qu'en l'absence d'avis explicite émis sur ce dossier dans le délai réglementaire, l'avis du CSRPN sera un avis tacite sur ce dossier.

Cordialement,

Le Secrétariat du CSRPN

Le 01/07/2021 à 12:00, LAVIGNE Maryse - DDTM 29/SEB/UNF (par centre serveur AC) a écrit :

Bonjour,

Vous trouverez en pièces jointes pour saisine du CSRPN la version numérique du dossier de demande de dérogation déposée par la SAS Le Pape pour l'extension d'une carrière sur la commune de Pluguffan (Finistère).

Cordialement,

Maryse LAVIGNE

Chargée d'affaires biodiversité
Service eau et biodiversité / Unité nature et forêt

2 boulevard du Finistère CS 96018 29325 QUIMPER Cedex
Tél 02 98 76 59 61
www.finistere.gouv.fr


**PRÉFET
DU FINISTÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**